

# INVITATION ACTIVE DE FÉVRIER 2022

## DÉFI 28 JOURS SANS ALCOOL

*De nouveau cette année, vous êtes invités à relever le **Défi 28 jours sans consommer d'alcool** durant tout le mois de février.*

*Faites-nous part d'un des bienfaits qu'a eu sur vous votre engagement en écrivant un courriel à [bertrand.picard@wendake.ca](mailto:bertrand.picard@wendake.ca).*

*Parmi les participants qui auront relevé avec succès le défi, nous attribuerons des prix de participation durant la semaine du 14 mars 2022.*

*En terminant, nous vous encourageons à faire des changements, à votre mesure, qui auront un impact positif sur vos habitudes de consommations et à coup sûr, sur votre santé globale.*

*À votre santé!*

*Bertrand Picard  
Intervenant en toxicomanie  
Centre de santé Marie-Paule-Sioui-Vincent*

*P.-S. – Aux membres de la Nation huronne-wendat de 18 ans et plus.*

